



SION

reçu le 12.10.21

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1^{er}.e signataire : Daniel Ulrich PLR

Date du plénum : mardi, 16 février 2021

Sujet : Gratuité des transports publics sédunois aux personnes en âge AVS

Diminuer le nombre de voitures en ville et favoriser l'utilisation des transports publics sont parmi les volontés de la ville de Sion depuis plusieurs années déjà. Les différentes lignes de bus ont ainsi été remaniées ces dernières années afin de permettre une meilleure couverture du territoire urbain. Les chiffres d'utilisation des bus, qui sont en hausse constante, confirment l'intérêt des citoyens à utiliser ce moyen de transport et valident la politique de la ville.

Lors du plénum d'information du 14 septembre 2021, le groupe PLR a été interpellé par les résultats de l'enquête sur les aînés sur les moyens de transport utilisé par cette frange de la population.

Ainsi, selon ce sondage, moins de 3% de nos aînés utilisent les transports publics alors que près de 30% utilisent leur propre véhicule.

Rapporté sur le nombre de personnes en âge AVS estimés à 7000, cela nous donne moins de 200 personnes qui utilisent les transports publics, alors que plus de 2000 utiliseraient leur propre véhicule.

Le groupe PLR s'est penché sur cette question et propose, pour inverser cette tendance, la gratuité des transports publics pour les personnes en âge AVS. Cela permettrait de diminuer le nombre de voitures en ville et de favoriser l'utilisation des bus par cette tranche de la population.

Le groupe PLR demande ainsi à la Ville d'étudier la possibilité de rendre gratuit ce moyen de transport aux personnes en âge AVS, et cela, dans la mesure du possible, sans répercussion sur les tarifs des autres utilisateurs.

Daniel Ulrich

Fabrizio Kuchler

CHANTAL PALADINI

Olivier Julleratt

Nicolas Kuchler-Hager

Christelle Sierro

alain Zengstien

François Nützen

Jonas Borne Palmiz

Christine Bourban